

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**AMENAGEMENT DE
L'ESPACE
COMMUNAUTAIRE -
Cession à la SEDA de
deux emprises foncières
situées dans l'emprise de
la ZAC du Maréchal
Juin.**

==

**Rapporteur :
Mme la Présidente**

Date de convocation :
16/06/21

Date d'affichage :
16/06/21

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 75

Nombre de Conseillers
votants : 73

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

Séance du 23 juin 2021 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 Rouvroy.

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, M. Xavier BERTRAND, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLERIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, M. Jean-Claude DUSANTER, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRENCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, Mme Aïssata SOW, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CARAMELLE, Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS, Mme Djamilia MALLIARD, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Denis LIESSE.

M. Hervé LEGRAIN suppléant de M. Hugues DEMAREST, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Agnès POTEL représenté(e) par M. Christian MOIRET, M. Ghislain HENRION représenté(e) par M. Jean-Marie ACCART, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par M. Fabien BLONDEL, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Monique BRY, M. Frédéric ALLIOT représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Grégoire BONO représenté(e) par M. Michel BONO.

Absent(e)(s) :

M. Elie BOUTROY.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

La SEDA, concessionnaire de l'opération d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) du Maréchal Juin à Saint-Quentin, souhaite acquérir deux parcelles de terrain non bâties qui figurent dans le patrimoine privé des

collectivités et cadastrées :

- BZ 413 de 906 m² située 1 rue Ledru Rollin, appartenant à la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois,

- BZ 260 de 11 906 m² située 10 boulevard du Maréchal Juin, appartenant à l'ancien EPCI (Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin) et qui devra faire l'objet d'une régularisation foncière au profit de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

La Direction de l'immobilier de l'Etat ayant été consultée le 26 mai 2021, cette cession pourrait intervenir au prix de l'euro symbolique, et ce compte tenu de la concession d'aménagement de la friche du Maréchal Juin à Saint-Quentin.

Cette cession relève du seul exercice de la propriété sans autre motivation que celle de réemployer au service des missions de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois la valeur de son actif.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver la cession à l'euro symbolique (hors frais et taxes) des parcelles communautaires cadastrées BZ 260 et BZ 413, au profit de la SEDA ou toute personne physique ou morale qui s'y substituerait, aux conditions exposées au présent rapport ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à signer l'acte de transfert de propriété de la parcelle cadastrée BZ 260 au profit de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois ;

3°) d'autoriser Madame la Présidente à remplir toutes formalités et à signer tous documents relatifs à cette affaire étant entendu que les frais d'acte notarié seront pris en charge par l'acquéreur.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 72 voix pour et 1 absence adopte le rapport présenté.

Dominique FERNANDE, Stéphane LINIER ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir): Olivier TOURNAY

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20210623-53450-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28 juin 2021

Publication : 28 juin 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

